



Litige photographe vidéaste mariage

Par Benben

Bonjour ,

Je sais pas si quelqu'un pourrait m'informer , m'aider concernant la situation dans lequel je me trouve aujourd'hui avec le photographe vidéaste de mon mariage qui à eu lieu le 17 fevrier 2024 .

J'aurais du être livré (photos & video , au plus tard 4 semaines apres la date du mariage) Cependant

J'apprend que depuis le mois d'avril la société en question est en liquidation judiciaire personne pour me prévenir avant le 4 juillet mise à part son collaborateur qui se trouve désespérer et en litige avec ce dernier . Mon photographe vidéaste ne m'avait en aucun cas donne cette info ni fait part de la situation vis à vis du travail qu'il me doit , en effet j'attend toujours les photos / video de mon mariage , après de nombreuses appel avec ce dernier j'ai l'impression que celui ci joue l'horloge dans l'attente de la fermeture globale de la société , constamment à me balader pour mes supports. Que me recommander vous de faire ? J'ai peur que la société ferme et ne plus avoir la possibilite de faire de recours.